



Etape 3 Le projet de champ solaire

Vous vous trouvez près d'un ancien centre d'enfouissement où sont stockés les déchets des habitants des 47 communes environnantes collectés pendant une trentaine d'année. Pour valoriser cet espace de 7 ha, le SMICTOM des Pays de Vilaine va y créer

un champ solaire constitué de 12 000 panneaux solaires disposés au sol. Ce site devrait fournir 3 400 millions de Watts Heure d'électricité : l'équivalent de la consommation de la commune de Guignen chaque année (3 089 habitants). On trouve aussi ici une plateforme destinée à fabriquer du compost de haute qualité à partir des biodéchets collectés chez les habitants.



Etape 4 L'Oratoire de l'Ormeau

Ici s'élevait l'une des 13 chapelles que comptait jadis Guignen. La tradition veut qu'elle ait été anciennement bâtie à l'endroit où une statue de la Vierge avait été trouvée dans un orme (d'où le nom du village).

En 1980, son état était tel que l'association culturelle locale avait réuni les fonds nécessaires à sa sauvegarde. Or, une tempête eut raison de ses vieux murs. C'est pour perpétuer son souvenir que l'oratoire, dessiné par un enfant du pays, fut construit. Il abrite une statue de St-Roch.



Etape 5 Zone humide des Bignons

Aux Bignons (mot d'origine gauloise signifiant Sources), la réalisation d'un parc d'activités a conduit à mener parallèlement la valorisation d'une zone humide, notamment avec la création de deux mares permanentes.

Par la nature de son sol, cet endroit, qui joue globalement le rôle d'une éponge, retient d'abord les eaux de pluie, pour les restituer ensuite progressivement dans le milieu naturel. Là, poussent librement saules, typhas, carex, cresson, myosotis, et vivent en nombre tritons, rainettes, martins-pêcheurs, libellules.



Paysage de Guignen

Vélo Promenades® au pays des Portes de Bretagne

Ce sont des boucles de promenades (de 15 à 40 km pour une journée) qui permettent de partir à la découverte du patrimoine local et de profiter des services de proximité. Elles empruntent principalement des petites routes. Elles ne sont pas prioritaires sur les véhicules à moteur et peuvent sur de courtes sections utiliser des routes plus fréquentées. Prudence ! A chaque fois que cela est possible, elles cheminent sur les itinéraires en sites propres réservés aux circulations non motorisées.

Itinéraires balisés : Ponctuellement, avec le numéro du circuit !

⚠ Règles de sécurité et de bonne conduite

Avant de partir, n'oubliez pas de vérifier l'état du vélo, ses réglages et équipez-vous d'une trousse de réparation et à pharmacie. Le port du casque est recommandé. Respectez le code de la route et roulez en file indienne. Emportez un en-cas et de l'eau. Respectez la propriété privée. Préservez la nature en utilisant les poubelles à disposition. Bonne balade !

Pour nous signaler toute anomalie rencontrée sur le circuit (problème de panneau, de route...), merci de vous rendre sur

www.pays-des-portes-de-bretagne.com

rubrique randonnées. Vous y trouverez également les autres Vélo Promenades du Pays et les informations pratiques pour préparer votre séjour.

Contacts :

- Maison de La Roche aux Fées, Essé (saisonnier) 0 820 205 235 (0,09 € TTC/mn)
- OT La Guerche de Bretagne : 02 99 96 30 78
- OT Vitré : 02 99 75 04 46
- Pays touristique - Janzé : 02 99 44 58 44
- Point l Erbrée - Aire de repos RN 157 (saisonnier) : 02 99 49 49 45
- SI Bain de Bretagne : 02 99 43 98 69
- SI Martigné-Ferchaud (saisonnier) : 02 99 47 84 37
- SI Messac-Guipry (saisonnier) : 02 99 34 61 60



Découvrez d'autres Vélo Promenades en Haute-Bretagne Ile-et-Vilaine : <http://balades.bretagne35.com>



Remerciements à la FFCT et aux associations de cyclotourisme qui ont participé au projet. Cette réalisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du programme LEADER.



Vélo Promenades® au pays des Portes de Bretagne



ENTRE NATURE ET BÂTI DÉPART À GUIGNEN



Variante : 10 km



Niveau : soutenu

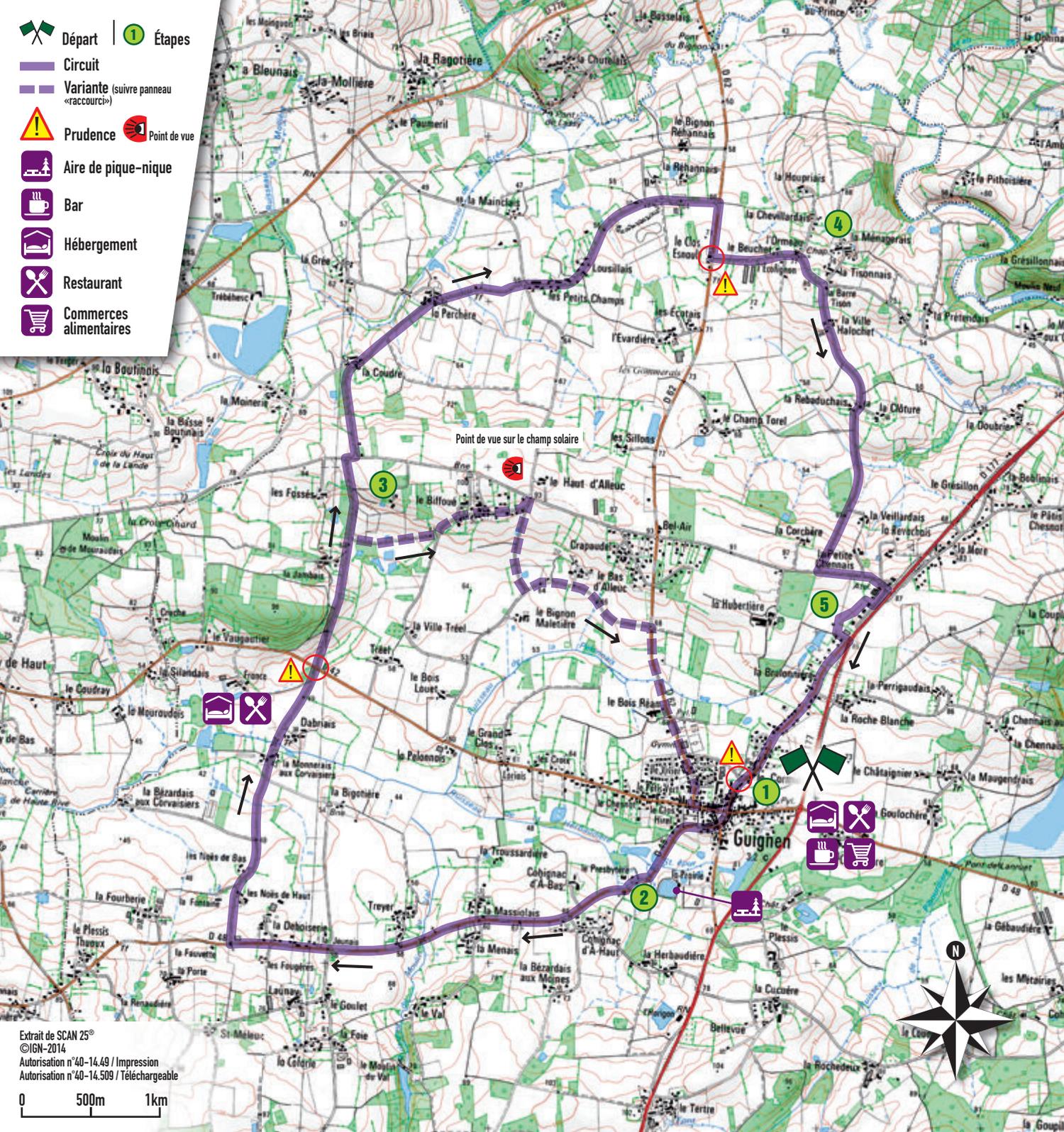


Vélo de route ou tout chemin

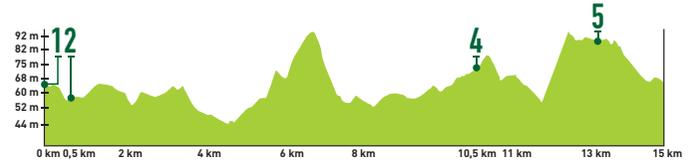


Conception Révélation Communication 02 99 93 80 11 - Impression : Morvan Feuillet Imprimeurs - Crédits photos : Pays touristique des Portes de Bretagne, Amargreen (photomontage du projet de champ solaire).

-  Départ
-  1 Étapes
-  Circuit
-  Variante (suivre panneau «raccourci»)
-  Prudence  Point de vue
-  Aire de pique-nique
-  Bar
-  Hébergement
-  Restaurant
-  Commerces alimentaires



Ce circuit plutôt sportif vous mène au cœur de paysages vallonnés où alternent bois, landes, étangs, prairies et cultures. Vous y croirez la vallée du Canut, domaine de la fougère Osmonde Royale, et la zone humide du Bignon. À noter la richesse du patrimoine bâti : vieux lavoir, maisons en schiste pourpre (la pierre du pays) ou en bauge (terre tassée mêlée de bruyère), oratoire, fours et puits, antiques croix de schiste en bordure de route.



Etape 1 Église St-Martin de Guignen

Au centre du bourg, entourée du cimetière, s'élevait jadis l'une des plus remarquables églises romanes du département. Elle fut démolie en 1879 en raison du mauvais état où elle était tombée, et de sa taille, devenue insuffisante pour accueillir tous les fidèles.

L'actuelle église néogothique, dont la construction a demandé 25 ans, renferme un beau christ en bois du XVII^e siècle, une chaire de 1700, la statue funéraire du chevalier Jean de Saint-Amador, fait vicomte de Guignen par François I^{er}, en 1519.

 **Pause nature** : Espace détente « la Prairie », en quittant le bourg de Guignen, vers Redon, avec plan d'eau, aire de pique-nique et aire de jeux pour enfants.



Etape 2 Le lavoir de la Massonnière

Sortir du parcours vers « les Douves » à droite. Prudence en quittant le site. Ce lavoir est bâti sur un ruisseau, à la place d'un douet en plein air, où les lavandières venaient laver leur linge. De l'autre côté de la route, le manoir (privé) servit de presbytère jusqu'en

1892. Il est entouré de douves et conserve quelques éléments anciens, tels que des armoiries, un clocheton, et une boule de granit ayant pu servir de contrepoids à un pont-levis. Une légende affirme que le diable, s'y étant introduit, fut surpris par le recteur et emporta par dépit tout un pan de l'édifice !